

L'urgence d'INTERVENIR là où ça compte vraiment

par Catherine Escojido

Comment faire pour alléger la situation des travailleuses et des travailleurs qui ont des enfants, des parents âgés ou «désinstitutionnalisés», qui doivent se débrouiller par leurs propres moyens s'ils tombent malades car l'employeur affirme que c'est un choix personnel à assumer seul ?

Les travailleurs, et très souvent devrions-nous dire les travailleuses, ont payé et continuent à le faire de leur santé physique et psychologique cet écartèlement entre le travail et la famille. Tout a changé dans le monde du travail et dans l'organisation des familles depuis 25 ans.

Les femmes ont massivement investi le marché du travail, donc dans de nombreux cas, pères et mères travaillent à l'extérieur de la maison. Au nom de la rentabilité, de la mondialisation et des autres créneaux patronaux, l'entreprise est devenue flexible, bien souvent sur le dos de sa main-d'oeuvre, déjà tellement privilégiée d'avoir un gagne-pain ! La flexibilité patronale, ça veut dire entre autres des horaires de fou, qui changent au gré du carnet de commandes, du travail de soir, de nuit, de fin de semaine, du temps partiel, pas de permanence, ça veut dire des travailleurs autonomes, à leur compte, sans condition autre que

de satisfaire l'entreprise donneuse d'ouvrage.

La flexibilité patronale jumelée à la situation de l'emploi la pire que l'on ait connue, ça veut dire le cumul de «jobines» pour survivre, les revenus en montagnes russes plus souvent vers le bas qu'autrement, l'obligation alimentaire d'accepter de rentrer au travail, quelquefois à quelques heures d'avis, sans savoir quand viendra le prochain appel.

Dans ce contexte des plus précaire, les travailleuses et les travailleurs ont concilié tant bien que mal.

Un projet syndical démocratique, sur mesure et participatif

C'est à partir de ce constat que la Centrale des syndicats démocratiques (C.S.D.) a initié le projet «Connaître ses besoins, savoir comment faire, agir syndicalement» en 1996. Ce projet visant une conciliation travail-famille plus harmonieuse a permis de développer une approche tout à fait particulière que nous avons consignée à l'intérieur de deux outils syndicaux : un dépliant et un guide d'intervention syndicale qui sont actuellement disponibles au Service de la recherche.

Ce projet est un bel exemple de l'approche de type «démocratie directe» de

la C.S.D. En effet, nous sommes allés sonder directement les membres des syndicats participant au projet afin de connaître leur situation de conciliation travail-famille.

De même, nous avons mesuré les moyens de conciliation actuellement à leur disposition et leur capacité de s'en prévaloir dans leur milieu de travail. À partir de ces informations, nous avons bâti un indice de tension, qui permet aux dirigeants du syndicat, à l'analyse des résultats, de cibler très précisément leurs priorités de négociation.

La deuxième partie du projet visait à permettre à chaque syndicat participant de s'approprier les résultats et de définir sa stratégie. Nous sommes allés présenter les résultats aux assemblées générales pour faire avec les membres la discussion sur leurs besoins, sur les solutions syndicales et sur les impacts en termes de demandes sur la négociation collective suivante.

Cette approche adaptée à chaque groupe a été très appréciée et nous a permis de mieux cerner les multiples visages de la conciliation travail-famille, visages qui varient en fonction de la taille de l'entreprise, des caractéristiques de la main-d'oeuvre, de la localisation géographique, etc. Elle a porté fruit puisque dans

plusieurs cas, des modifications aux conventions collectives ont déjà été obtenues et sont actuellement en vigueur.

Une phase 2 pour solidifier nos assises, approfondir et rayonner

Dans le cadre de la phase 2 qui débutera dans les prochaines semaines, nous allons élargir notre échantillon de syndicats participants, ce qui va nous permettre d'établir des comparaisons à l'intérieur de chacun des secteurs d'activité économique.

D'autre part, nous allons développer un programme de formation dans le but de fournir aux principaux intervenants des connaissances sur la méthode, sur l'analyse des résultats et sur la façon d'aborder ces questions d'un point de vue syndical.

De plus, nous diffuserons largement les conclusions de ce projet, qui suscite déjà un grand intérêt dans plusieurs milieux. La sélection des syndicats participants débutera sous peu. Si vous désirez participer, vous êtes invités à le faire savoir à votre conseiller syndical à la négociation. ✚